



Quinze nageurs du Loir-et-Cher dans le grain bain

Publié le 14/12/2017

En plus des six membres de l'AN Romorantin (lire ci-contre), neuf autres licenciés de clubs de Loir-et-Cher vont participer à ces championnats de N2 d'hiver (Benjamin Pauron a finalement déclaré forfait). Un record pour le département, dans cette compétition qui se déroulera pour la première fois depuis longtemps dans un grand bassin. Les garçons seront en grande majorité puisque seulement trois filles ont validé leur billet. Le chemin vers les podiums semble malgré tout bloqué, étant donné que certains nageurs qualifiés pour les championnats de France participeront eux aussi à cette compétition. Trois nageurs loir-et-chériens semblent se dégager : le senior blésois Charles Palmie, le junior vendômois Fabien Grémiau et le Romorantinais Quentin Thérèse. Selon Aurélien Mérouze, conseiller technique départemental, « *tous les quinze ont une réelle chance de se qualifier pour les N2 de printemps, qui auront lieu du 23 au 25 mars à Tours* ». En effet, la plupart des jeunes sont très proches des minima, ils devront confirmer leur progrès lors du rendez-vous chartrain pour espérer aller à Tours.

Les qualifiés : Fabien Grémiau, Gabriel Martin, Pauline Kernacker, Paul Fargeas (US Vendôme), Quintin Thérèse, Gabriel Guillemoz, Gabin Da Costa, Hugo Saulas, Marie Guillemoz, Antoine Rochelet (AN Romorantin), Charles Palmie, Ilario Ferdinand, Léo Fesneau Lambert, Martin Quinet (AAJ Blois), Melhya Jolly (Salbris).